

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 9

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'attaque décisive pourra être préparée et exécutée dans des conditions avantageuses.

Dans tous les cas, il faut admettre que les troupes chargées de donner l'assaut, dès qu'elles doivent résolument marcher à l'ennemi sans tirer, seront distinctes de celles qui ont, au contraire, pour mission de préparer cette crise finale par l'exécution de leurs feux rapides.

Le général directeur des manœuvres tient essentiellement à ce que les troupes qui défendent une position ne se retirent pas trop tôt.

A la guerre, une troupe ne doit jamais quitter, sans ordre, le poste dont la défense lui a été confiée, quelle que soit son infériorité numérique.

Réserve. A quelque degré de la hiérarchie qu'il appartienne, le commandant d'une troupe doit toujours se ménager une réserve lorsqu'il engage le combat, mais il ne doit pas la laisser inutile et ne pas craindre de l'engager au moment opportun.

La manœuvre générale ne prendra jamais fin que quand le rôle des réserves aura été marqué.

Distance entre les lignes. Il y a lieu de se conformer, pour les distances à conserver entre les lignes, aux prescriptions du règlement sur les manœuvres de l'infanterie.

La tension des trajectoires et la suppression de la fumée rendent nécessaire de ne pas trop rapprocher les lignes au début de l'action et d'utiliser les accidents et couverts du terrain pour masquer les réserves aussi bien dans la marche que pendant les temps d'arrêt.

Aux manœuvres, les lignes (1^{re}, 2^e, 3^e) seront au début à environ 600 mètres les unes des autres; elles se rapprocheront successivement suivant les phases du combat.

A la guerre, toutes les armes seront solidaires les unes des autres; chaque soldat a besoin, à un moment donné, de l'aide d'un camarade, de quelque arme qu'il soit. Il faut donc aux manœuvres donner l'exemple de l'union de tous dans un but commun.

Ce sera le gage qu'au jour du danger nous marcherons ensemble, la main dans la main et pour la patrie. (A suivre.)



NOUVELLES ET CHRONIQUE

M. le colonel Zehnder, chef d'arme de la cavalerie depuis 1875 a sollicité sa démission pour motifs d'âge et de santé. Le Conseil fédéral la lui a accordée avec ses meilleurs remerciements pour les services rendus.

On parle de réunir en une seule main les fonctions de chef d'arme de la cavalerie et d'instructeur en chef de cette arme. Ce n'est là sans doute qu'un bruit sans fondement.

Le Conseil fédéral a procédé aux transferts et promotions ci-après dans le corps d'état-major général :

1^o *Major* dans le corps d'état-major général : M. Edouard Leupold, de Zofingue, actuellement major d'infanterie.

2^o *Capitaines* dans le corps d'état-major général : 1. Amédée Gallifé, de Genève, actuellement capitaine de guides ; 2. Hans von Steiger, de Berne, act. cap. d'infanterie ; 3. Eugène Högler, de Liestal, act. cap. de dragons ; 4. Albert Schmid, de Kreuzlingen, act. cap. d'infanterie ; 5. Eugène Bonhôte, de Neuchâtel, act. cap. d'infanterie ; 6. Rod. de Graffenried, de Berne, act. cap. d'infanterie ; 7. Charles Bourcart, de Petit-Huningue, act. 1^{er} lieut. d'infanterie ; 8. Charles de Lenzbourg, de Fribourg, act. 1^{er} lieut. d'artillerie ; 9. Edouard Bühler, de Winterthour, act. 1^{er} lieut. d'artillerie ; 10. Emile Frey, de Brugg, act. 1^{er} lieut. d'artillerie ; 11. Max Schmidt, d'Aarau, act. 1^{er} lieut. d'infanterie ; 12. Jean de Muralt, de Montreux, act. 1^{er} lieut. d'artillerie ; 13. Arnold Bally, de Schönenwerd, act. 1^{er} lieut. de cavalerie.

Ont été nommés : 1^o *Instructeur de cavalerie II^e classe* : M. Wilhelm Miville, de Bâle, 1^{er} lieut. de dragons ; 2^o *Commis à la chancellerie du département* : 1. M. Edouard Schranz, d'Adelboden (Berne), cap. d'inf. à Berne ; 2. M. Gottfried Steiner, de Walterswyl (Berne), fourrier d'artillerie, à Berne.

Neuchâtel. — La réunion biennale des officiers neuchâtelois a eu lieu le 20 août à La Chaux-de-Fonds par un temps superbe et a complètement réussi. 60 officiers y participaient, dont 7 ou 8 du val de St-Imier.

Après une collation au cercle du Sapin, la séance s'est tenue à l'amphithéâtre du Collège primaire.

Après le discours d'ouverture du président central, M. le colonel-brigadier Perrochet, la section du Locle a été désignée comme section directrice avec comité central pour la période 1891-1893.

Un seul travail de concours était parvenu au comité central. Suivant les conclusions du jury, un prix de 50 fr. a été distribué à l'auteur, M. le capitaine Eug. Bonhôte de Neuchâtel, adjudant du bataillon d'infanterie N^o 18.

M. le major Paul Perret a entretenu l'assemblée du nouveau fusil, spécialement au point de vue du tir de l'après-midi.

M. le colonel brigadier Secrétan a vivement intéressé ses auditeurs en leur parlant de la guerre actuelle du Chili.

Un télégramme a été adressé à M. le chef du département militaire suisse, colonel Frei, lui exprimant les regrets et les vœux de prompt rétablissement de la part des officiers neuchâtelois.

Un banquet, fort bien servi, a eu ensuite lieu au nouveau Stand. La musique des Armes-Réunies l'a égayé de ses plus belles productions.

Les toasts suivants ont été portés : à la Patrie, colonel Perrochet ; à l'Armée, lieutenant-colonel Courvoisier ; aux Autorités et invités,

capitaine Calame ; à la Société des officiers, M. Petitpierre-Steiger, chef du département militaire cantonal ; aux Troupes neuchâtelaises, M. le colonel Secrétan.

Un tir au fusil et au revolver a occupé les officiers jusqu'à près de six heures, puis une collation leur a été offerte au cercle Montagnard avant le départ du train de 8 h. 30.

Belle journée à tous points de vue, qui laissera le meilleur souvenir à ceux qui y ont participé.

Espérons que dans deux ans, au Locle, MM. les officiers se rencontreront à la prochaine réunion en plus grand nombre encore.

(*Gazette des carabiniers suisses.*)

Italie. — L'Italie, à son tour, a décidé l'introduction dans l'armée d'un fusil de petit calibre. L'arme projetée serait même de toutes celles adoptées depuis quelques années par les différentes armées, celle dont le calibre serait le plus réduit : 6 $\frac{1}{2}$ mm. Toutefois, on n'est pas d'accord en Italie sur la valeur de ce fusil. L'*Italia militare* prétend que son maniement présente une foule d'inconvénients qui risquent fort de le rendre peu pratique entre les mains du soldat.

D'autre part, l'*Esercito italiano*, qui prend vivement à partie son confrère de la presse militaire, déclare avoir puisé les renseignements suivants aux sources les plus autorisées :

« Le nouveau fusil est du type Mannlicher ; les personnes compétentes qui ont pu le voir ont même constaté qu'il n'y a d'autre différence avec le Mannlicher original qu'une plus grande précision dans le système de chargement, précision qu'y ont apportée des officiers allemands. On lui donne toutefois le nom de type Turin, parce que le canon a été étudié en Italie.

» On va construire mille fusils de ce modèle et l'on tirera mille cartouches avec chacun de ces fusils, au cours des expériences qui doivent avoir lieu sous la haute direction du général Ricotti, ancien ministre de la guerre.

« Si, pendant les expériences, le fusil répond aux exigences techniques et tactiques, on l'adoptera ; sinon, on cherchera un autre modèle. Mais les études poursuivies jusqu'à ce jour laissent supposer que nous allons avoir une arme excessivement perfectionnée sous tous les rapports. »

D'autre part, dans les prévisions de dépenses du budget extraordinaire de la guerre pour l'exercice 1891-92, un crédit supplémentaire de 4,000,000 a été introduit pour fabrication de fusils et munitions. On espère, avec ce crédit, fabriquer 50,000 fusils. Comme il en faut 1,000,000 pour l'armée entière, c'est une dépense de fr. 80,000,000 en perspective. Quant au temps nécessaire, on espère avoir terminé la fabrication en 1896 pour l'armée permanente, et en 1898 pour la milice mobile. Dans tous les cas, les Alpains (45,000 fusils) seront les premiers armés.

— Nos journaux ont beaucoup parlé, il y a quinze jours, de la proclamation lancée par le général Ricci aux troupes alpines qu'il commande, à l'occasion de leurs manœuvres aux environs du Mont-Cenis. Aucun n'a reproduit dans son entier cette œuvre dithyrambique. La voici :

« Une fois encore j'ai passé quelques jours avec vous sur les Alpes belles et majestueuses, et une fois encore, je vous y ai trouvés patients, hardis, infatigables, disciplinés.

» Le souvenir de ces jours demeurera un de mes meilleurs souvenirs.

» A vous je le dois, à vous mes remerciements !

» Suivant d'un œil envieux votre intelligente hardiesse, j'en ai demandé le secret à l'histoire et l'histoire m'a répondu :

» — Ici combattirent, ici tombèrent en braves nos aïeux, et ici se préparent à en faire autant leurs fils.

» Honneur à vous, qui conservez d'une façon si jalouse le culte des mémoires de la patrie ! Honneur à vous qui les sentez si noblement !

» L'année dernière, S. M. le roi, présent en ces lieux, vous adressait un affectueux salut ; cette année il vous fera l'honneur de vous passer en revue dans la circonstance où l'on inaugurerait un monument à son grand ancêtre Charles-Emmanuel 1^{er}.

» Soyez digne ce jour-là de notre roi, afin qu'il vous répète qu'il est content de vous. »

Espagne. — L'armée espagnole va être, elle aussi, dotée du fusil de petit calibre. D'après les déclarations faites par le général Azcaraga, ministre de la guerre, dans une des dernières séances du Sénat, la commission spéciale chargée d'étudier la question a reçu et examiné plus de 60 armes de différents modèles ; mais elle s'est bien gardée de procéder avec précipitation.

L'Espagne n'est pas riche, et il s'agissait avant tout de lui éviter les mécomptes éprouvés par certaines puissances, qui ont dû apporter des modifications à un armement qu'elles venaient à peine de mettre entre les mains de leurs soldats.

De ces 60 modèles, la commission en a retenu dix avec lesquels elle se propose de faire des expériences sur une vaste échelle. C'est dans ce but qu'elle a demandé dix fusils de chaque système et mille cartouches par fusil. Quand elle aura terminé ses travaux et adopté l'un de ces dix fusils, le gouvernement se propose de faire fabriquer la plus grande partie des nouvelles armes par la manufacture d'Oviedo et de s'adresser pour le reste à l'industrie étrangère, de manière à éviter tout retard. *(Revue du Cercle militaire.)*

Russie. — Une expérience nouvelle des plus intéressantes a eu lieu dernièrement au camp de Krasnoë-Sélo.

Une batterie d'artillerie tira sur un ballon planant dans l'air, à environ 3,700 mètres de l'emplacement des pièces. Après huit coups d'essais destinés à l'appréciation de la distance, le tir à shrapnels avec fusées fut exécuté par deux pièces seulement. Au douzième coup, l'aérostat commença à descendre ; il avait été atteint dans sa partie inférieure, et perdait le gaz par plusieurs ouvertures, mais la chute ne fut nullement précipitée, le gaz ne pouvant s'échapper que lentement, malgré les coups qui atteignirent encore l'enveloppe du ballon pendant son mouvement de descente vers le sol.

Chili. — La guerre est aujourd'hui terminée. Après le sanglant combat, qui, le 27 août, aboutit à la prise de Valparaiso, la cause bal-

macédiste était irrémédiablement compromise. Il se confirme que la cause principale du succès des congressistes est, outre la valeur de leur chef, le général Canto, l'armement du fusil Mannlicher, avec emploi de la poudre sans fumée. Il sera très intéressant d'avoir des détails sur ce point. Ils n'arriveront que plus tard. Pour l'heure, il faut se contenter du récit fourni par les journaux américains.

Le général Canto, dit le *New-Yorck-Herald*, a remporté la victoire, grâce à une tactique supérieure qui a rendu inutile la belle conduite des troupes de Balmaceda. Celles-ci ayant perdu leurs principaux chefs dans l'action, la démoralisation s'est mise dans l'armée et des régiments entiers ont déserté.

Dès le matin de la bataille, il était visible que Balmaceda était incapable de prendre l'offensive et qu'il devait se borner à rendre la défense aussi forte que possible. L'entente était également loin de régner dans ses conseils de guerre.

La direction de la bataille avait été confiée par Balmaceda aux généraux Barbosa et Alzerreca, mais la jalousie des deux chefs gêna les opérations.

Dès l'aube, les troupes du gouvernement ont quitté les parapets, et se sont avancées sur l'ennemi. Mais elles étaient gênées par le feu de leur propres batteries. Les insurgés, armés de fusils Mannlicher à poudre sans fumée et bien retranchés, ont ouvert un feu destructeur sur la colonne qui néanmoins a continué d'avancer avec une grande fermeté.

L'engagement devint général. Les troupes présidentielles battirent finalement en retraite. Les officiers ont travaillé avec courage à reformer leurs colonnes, une fois hors de la portée des fusils ennemis, et y ont alors réussi.

Puis une deuxième attaque s'engagea. Les troupes du gouvernement s'avancèrent solidement au milieu d'une tourmente de feu et de plomb.

Dans la deuxième charge, le général Barbosa a été tué. La ligne n'a pas bronché et a continué d'avancer. Le général Alzerreca est alors tombé de cheval, blessé mortellement.

Il a été transporté hors du champ de bataille; il est mort une heure après.

Le chef de l'armée du Congrès, général Canto, donna alors l'ordre de charger. Les congressistes se lancèrent avec enthousiasme hors de leurs retranchements. Ils dirigèrent un feu meurtrier sur les rangs balmacédistes, sans chefs et dans l'impossibilité de se rallier. La retraite devint une déroute; il y eut alors une panique. La cavalerie résista quelque temps, mais elle fut décimée.

Des régiments entiers sous un feu violent se joignirent aux troupes victorieuses et tournèrent leurs armes contre leurs anciens camarades. Ces déserteurs étaient des soldats forcés de servir par Balmaceda. Le combat a duré presque cinq heures. Cinq mille hommes ont été tués ou blessés.

Serbie. — Après les convocations des hommes du premier ban de la milice, on vient d'appeler pour dix jours ceux du deuxième ban.

Le ministre de la guerre, à l'issue de ces périodes de convocation, a l'intention de faire exécuter des grandes manœuvres auxquelles

participeraient d'abord deux divisions, celle de Chunadya et celle du Danube.

On compte que 20 à 30,000 hommes seront concentrés entre Nisch et Pirot, non loin de la frontière bulgare.

On dit dans les cercles militaires que le ministre de la guerre se propose d'augmenter l'artillerie de campagne et de faire l'acquisition : 1^o de plusieurs batteries de campagne de 9 centimètres du système de Bange ; 2^o de pièces de siège du système Canet de 12 et de 15 centimètres.

Enfin, on introduirait en même temps dans l'armement le revolver Nagant.
(*Revue du cercle militaire.*)

AVIS A NOS ABONNÉS

Avec ce numéro nous commençons l'expédition, en Supplément extraordinaire et par feuilles à part, d'une nouvelle publication du Colonel Lecomte sur la **GUERRE D'ESPAGNE** de 1808 à 1814, Extrait des **Souvenirs inédits du général Jomini**, que nous avons l'avantage d'offrir en PRIME à nos abonnés.

Cette publication comprendra une ou deux cartes et une vingtaine de feuilles d'impression ; elle formera un joli volume, qui se vendra en librairie, au prix de 5 à 6 francs.

Les abonnés de la *Revue Militaire Suisse* qui voudront recevoir cette prime — un exemplaire par abonné — l'auront à un prix très réduit, qui sera indiqué avec notre prochain numéro, dans les limites de 1 fr. 80 à 2 fr. 60, et serait perçu avec l'abonnement de 1892.

